



CCCPS / 2022 / DE101
1.3.1 Délibération autorisant la signature
des conventions et de leurs avenants

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 22 septembre 2022 à 19h

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 septembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 22 septembre 2022, à 19h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Mirabel et Blacons en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Marcel BONNARD ; Danielle BORDERES ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Caryl FRAUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Patricia PUC ; Jean-Philippe ROCHE ; Frédéric TRON et Arnaud VANNIER.
Pouvoirs	Audrey CORNEILLE à Jean Marc MATTRAS ; Agnès FOUILLEUX à Dominique MARCON ; Thierry GUILLOUD à Danielle BORDERES ; Hervé MARITON à Caryl FRAUD ; Morgane PEYRACHE à Ruth AZAÏS ; Jean Pierre POINT à Stéphanie KARCHER et Boris TRANSINNE à Christophe LEMERCIER.
Absents	Samuel ARNAUD ; Jean Christophe AUBERT ; Anne Marie CHIROUZE ; Dominique DELAYE ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT
Secrétaire de séance	Philippe HUYGHE

Convention de partenariat avec la CCVD relative à l'organisation d'une fête de la forêt

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Dans le cadre de leurs actions menées sur la préservation et la valorisation de la forêt, la CCVD et la CCCPS souhaitent organiser conjointement une Fête de la forêt le 15 octobre 2022. Il s'agit d'un événement grand public destiné à sensibiliser les habitants du territoire aux différents enjeux liés à la thématique forestière.

La sensibilisation est au cœur des priorités identifiées par les membres du comité stratégique forêt-bois (instance de gouvernance de la stratégie forestière), qu'il s'agisse d'élus locaux ou de partenaires techniques. Le sujet de la forêt est sujet à de nombreuses idées reçues ainsi qu'à de forts clivages ; l'idée de cet événement est de pouvoir défaire ces idées reçues et apporter des éléments de connaissance sur le domaine de la forêt par le biais de différentes interventions et démonstrations.

Le programme comprendra à la fois des balades commentées en forêt pour aborder divers sujets (gestion forestière, biodiversité, valorisation des bois, ...), des démonstrations (sculpture à la tronçonneuse, tour à bois, ébénisterie), des animations à destination des enfants (construction de nichoirs à oiseaux et chauves-souris, jeu « Saoûper héros » de Natura 2000, jeux en bois loués par Archijeu), des expositions à destination du grand public (thématique des métiers du bois et sur la valorisation des bois, thématique prévention des feux de forêt), ainsi qu'une conférence animée en soirée. A l'issue de cette journée, le public aura donc pu être en contact avec diverses personnes compétentes sur la thématique forestière.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 22 septembre 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 septembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

L'événement aura lieu sur la parcelle de M. PINET Régis, Président de l'ASLGF de l'Ecrin Saint-Médard, sur la commune de Piégros-la-Clastre.

L'événement est porté par la CCVD qui effectuera les avances de frais ainsi que les demandes de subventions relatives aux différentes prestations de l'événement (intervenants, communication, logistique, ...). Une convention de partenariat a été rédigée et est fournie en annexe pour fixer le cadre de ce partenariat ainsi que les règles de répartition du reste à charge de l'événement pour chaque intercommunalité.

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de valider la convention de partenariat entre la CCVD et la CCCPS relative à l'organisation commune d'une fête de la forêt. Cette convention permettra une facturation du reste à charge de la CCCPS par la CCVD une fois les subventions déduites du montant total de l'opération. Le reste à charge de la CCCPS ne dépassera pas les 1500 euros TTC, conformément au montant budgétisé sur l'année 2022 pour les actions liées à la thématique Forêt.

III. Visas

VU la délibération n°DE2020122 du 12 novembre 2020 validant l'élaboration et le portage d'une stratégie forestière en partenariat avec la CCVD ;
CONSIDERANT le travail mené par la Copil Stratégie forestière et la priorité donné par celui-ci aux actions de sensibilisation et à la réalisation en 2022 d'une Fête de la Forêt ;
VU le projet de convention joint précisant les modalités de partenariat entre la CCCPS et la CCVD pour la réalisation d'une Fête de la Forêt ;
VU l'avis favorable de l'Exécutif du 7 juillet 2022 ;
CONSIDERANT que cette action a été inscrite au budget 2022 ;

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire décide après avoir débattu :

- 1) de valider la convention de partenariat avec la CCVD relative à la réalisation d'une Fête de la Forêt,
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à la signer ainsi que ses éventuels avenants et à procéder à toutes les formalités nécessaires à sa mise en œuvre.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 22 septembre 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 septembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

VI. Annexe

Est annexé à la présente délibération le document suivant :

- Annexe I : Projet de convention de partenariat entre la CCCPS et la CCVD pour la réalisation d'une Fête de la Forêt.

Philippe HUYGHE
Secrétaire de séance

Le 22/09/2022

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président

